

VILLE DE BOIS-GUILLAUME (SEINE-MARITIME)

CONSEIL MUNICIPAL
3 AVRIL 2025



Date de la convocation : 28/03/2025

Date d'affichage : 28/03/2025

Conseillers en exercice : 33

Conseillers présents régulièrement convoqués : 26

Représentés régulièrement convoqués : 6

Absents : 1

Présents régulièrement convoqués : Mmes et MM.

Théo PEREZ, Philippe Emmanuel CAILLÉ, Mélanie VAUCHEL, Michel PHILIPPE, Patricia RENAULT, Jérôme ROBERT, Margaux VANTHOURNOUT, Aurélien BEHENGARAY, Marie MABILLE, Christine LEROY, Isabelle HERBERT, Grégory DEREN, Basile BERNARD, Gaëlle RICHET, Grégoire POUPON, Claire PEREZ, Vincent BOURGES, Marie-Laure PATOUX, Bruno COLESSE, Catherine GENDRE, Marie-Françoise GUGUIN, Nicole BERGES, Marie-Josèphe LEROUX-SOSTÈNES, Lionel ANSELMO, Isabelle SAINT BONNET, Frédéric ABRAHAM

Absents excusés régulièrement convoqués :

M Hervé ADEUX pouvoir à M Basile BERNARD, Mme Hélène SOLER pouvoir à Mme Marie MABILLE, Mme Karen YVAN pouvoir à Mme Mélanie VAUCHEL, M Jean-Marie LÉGUILLON pouvoir à M Michel PHILIPPE, M Stéphane BERTOLETTI pouvoir à Mme Patricia RENAULT, M Gildas QUÉRÉ pouvoir à Mme Marie-Françoise GUGUIN

Secrétaire de séance : Mme Isabelle SAINT BONNET

16 - OBJET : VIE LOCALE - ASSOCIATIONS - SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS 2025 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT OU DE PROJET INFÉRIEURES A 23 000 € - AUTORISATION DE SIGNER LES CONVENTIONS D'OBJECTIFS 2025 - DECISION D'ATTRIBUTION

Rapporteur : Théo PEREZ au nom du Conseil de la Municipalité

2025_023

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29,

Vu l'article L 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leur relation avec les administrations,

Vu les demandes de subvention émises par les associations au titre de l'année 2025,

VILLE DE BOIS-GUILLAUME
 CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2025
 DELIBERATION N°2025_023

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 076-217601087-20250403-2025_023-DE



Vu l'avis favorable de la commission d'attribution des subventions,

Considérant l'intérêt communal certain que représente l'octroi de ces subventions,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE les attributions suivantes :

Nom du bénéficiaire	Objet	Montant en €
VIE CULTURELLE		
Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre - Combattants Algérie- Tunisie - Maroc	Fonctionnement	1 000
	Projet	1 520
	Total	2 520
Amicale Laïque de Bois-Guillaume	Fonctionnement	2 000
	Projet	0
	Total	2 000
Atelier Peinture et Sculpture	Fonctionnement	3 000
	Projet	0
	Total	3 000
Bibliothèque pour tous	Fonctionnement	3 600
	Projet	0
	Total	3 600
Bois-Guillaume Accueil	Fonctionnement	450
	Projet	0
	Total	450
Comité du Personnel de Bois-Guillaume	Fonctionnement	6 500
	Projet	0
	Total	6 500
Europe échanges	Fonctionnement	8 755,20
	Projet	0
	Total	8 755,20
In Vigno Meritas	Fonctionnement	400
	Projet	0
	Total	400
Jardins ouvriers et familiaux	Fonctionnement	950
	Projet	0
	Total	950
Maison pour tous	Fonctionnement	4 500
	Projet	0
	Total	4 500
Orchestre à plectres de Bois-Guillaume	Fonctionnement	2 400
	Projet	0
	Total	2 400
Sentes de Bois-Guillaume	Fonctionnement	300
	Projet	0
	Total	300
SOS Toutous Normandie	Fonctionnement	1 100
	Projet	0
	Total	1 100
Union Nationale des Combattants Section de Bois-Guillaume	Fonctionnement	510
	Projet	600
	Total	1 110
USCB Photo regards	Fonctionnement	1 000
	Projet	0
	Total	1 000

TOTAL	38 585,20
--------------	------------------

APPROUVE les attributions de subventions suivantes et leur montant sous réserve de la signature des contrats d'objectifs correspondants ci-annexés :

Nom du bénéficiaire	Objet	Montant en €
VIE SPORTIVE		
Boisgui'Bad	Fonctionnement	4 500
	Projet	0
	Total	4 500
Cheval espérance	Fonctionnement	1 000
	Projet	0
	Total	1 000
GCOB Handball	Fonctionnement	1 500
	Projet	0
	Total	1 500
Scouts et Guides de France - Notre-Dame de Bois-Guillaume	Fonctionnement	1 500
	Projet	0
	Total	1 500
Shen Tao	Fonctionnement	500
	Projet	0
	Total	500
Team Run Normandie BG	Fonctionnement	1 500
	Projet	0
	Total	1 500
USCB Equitation sur poneys	Fonctionnement	10 000
	Projet	0
	Total	10 000
USCB Judo	Fonctionnement	3 500
	Projet	0
	Total	3 500
USCB Pétanque	Fonctionnement	400
	Projet	0
	Total	400
USCB Tennis de table	Fonctionnement	14 000
	Projet	3 500
	Total	17 500
USCBB Cyclisme	Fonctionnement	1 000
	Projet	0
	Total	1 000
USCB Yoga	Fonctionnement	500
	Projet	0
	Total	500
Volleyball Isneauville Bois-Guillaume	Fonctionnement	8 500
	Projet	0
	Total	8 500
TOTAL		51 900

AUTORISE le Maire à signer les conventions d'objectifs ci-annexées et à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

INSCRIT les crédits nécessaires au budget de la collectivité.

VILLE DE BOIS-GUILLAUME
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2025
DELIBERATION N°2025_023

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 076-217601087-20250403-2025_023-DE



Philippe-Emmanuel CAILLÉ, en qualité de Président d'Europe Echanges et Catherine GENDRE en qualité de Présidente de l'association des Sentes de Bois-Guillaume ne prennent pas part au vote.

1 absent : Philippe COUVREUR

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte la présente délibération sur la base du vote auquel il est procédé :

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait certifié conforme,

le Maire,

Théo PEREZ

Document signé électroniquement

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr